



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 13 avril 2018

Présents : Jean-Pierre LEPOINTE, Laurent MICHEL, Fabienne BOCAERT, Jean-Bernard CAILLEAU, Catherine CANDILLON, Christophe CARON, Véronique CARRIERE, , Denis DAWINT, Laurent DESPRES, , Françoise DUPUIS, Dominique GAUDRY, Claude HATTE, Elodie IMMERY, André LAVAIRE, Solange LEGRAND, Salvatore LODDO, Isabelle LOMINET, Jeannette PARAT, Emilie PETIT , André RAMBAUX, Xavier ROUSSEAU , Valérie SMOGOR.

Invités : Michel BESNOUIN (président comité Pas-de-Calais), Jean-Luc BOCQUILLON (président comité Nord), Monsieur Hugues ROBIDEZ, Angeline PRUVOST.

Excusés : Grégory BELHOSTE, Laurent BAUDET, Patrick CAZAL, Johan COQUIN, Jean Jacques CRIGNON, Michel DESTOMBES, Tarik EL MADALI, Delphine PLUQUET, Betty ROLLET, Claudine SARTIAUX .

Le C.A. se déroule à Rancourt (80)
La séance débute à 20h10

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le PV du CA du 9 décembre 2017.

FINANCES (J.B Cailleau)

Sujets :

- Bilan financier, Questions.
- Dettes des clubs.
- Subventions Ligue/Comité

Présentation du bilan et du compte de résultat.
Le résultat de l'exercice est positif (+ 11 965 €)
L'harmonisation est réussie.

Questions (A.RAMBAUX)

- ✓ Il existe une différence entre le budget prévisionnel présenté à l'AG 2017 et le compte de résultat présenté aujourd'hui. Quelles en sont les raisons ?

Le budget prévisionnel a été voté sur une année sportive, qui n'est pas encore terminée

De plus, il avait été précisé qu'il s'agissait d'un budget minimaliste, pour un premier



- exercice et faisant suite à la fusion.*
- ✓ *Seul le budget ETR avait été sous-estimé. Les charges de personnel n'ont pas évolué. Pour le budget prévisionnel de l'année prochaine, nous pourrions garder ce chiffre car il n'y aura pas plus de produits ou de charges.*
 - ✓ Et concernant le fonds emploi, comment a-t-il été utilisé ?

Le fonds emploi a permis de garantir des emplois qui ne l'étaient pas grâce aux subventions.

Il sera intégré l'an prochain au prix des licences, sans augmentation de ces dernières hormis les demandes fédérales.

A.RAMBAUX :

Le budget est bien maîtrisé.

Hugues ROBIDEZ, Commissaire aux comptes

Le C.A. arrête les comptes mais il reste des travaux en cours comme le contrôle de l'annexe. Ces éléments seront retravaillés et évidemment prêts pour l'AG 2018.

A.RAMBAUX :

La présentation manque de précisions.

Des provisions ont-elles été passées pour des clubs en difficulté financière ?

Commissaire aux comptes : il n'est pas nécessaire de passer de provision car l'année dernière les dettes ont été réglées. Le changement de méthode et de période explique les différences de montant par rapport à l'année dernière.

J.B. CAILLEAU

Non, pas encore, d'ici l'AG la plupart des dettes devraient être réglées. Les comités ont été informés des montants dus et 2 courriers ont été envoyés par le Président de la Ligue.

Pour comparaison, l'an dernier en mars il restait 70 000 € à recouvrer. Presque tout avait été réglé avant l'AG.

Les « dettes » des clubs sont importantes. Nous devons les recouvrer dans une stratégie d'aide.

Jean-Pierre LEPOINTE :

Les comptes sont sains, sont validés par le commissaire aux comptes, bien maîtrisés et bien gérés par le tryptique comptable Trésoriers et Cabinet Grant Thornton. La Fédération Française de Handball les a étudiés sans problème.

La subvention du Pacte de Développement sera de 136 000€. (95 000€ l'an dernier pour les deux ex-ligues) + 16 000 € de compensation financière pour mise à disposition de la FFHB de deux cadres salariés des Hauts-de-France (MM. PARISY et TEISSONNIERE).

Concernant les créances en instance de certains clubs, un premier courrier a été envoyé et depuis, environ 80 000€ ont été recouverts.



Aujourd'hui, une nouvelle lettre a été envoyée aux clubs toujours en difficulté, leur réclamant des explications afin de les aider à régler ce problème.

Selon les Règlements Fédéraux, l'article 151 nous permettrait de relancer en recommandé et nous allons essayer de régler la situation ensemble, au cas par cas. Nous devons tout faire pour agir sans sanction.

Mais il faut garder à l'esprit que dans les années à venir, nous serons impactés par la baisse des diverses subventions que nous recevons et surtout les clubs.

- Nous pourrions peut-être envisager de passer à 10 mensualités pour les paiements
- Pour cette année, il n'y aura pas d'augmentation de la part de la ligue des tarifs pour les clubs, mis à part l'augmentation fédérale de 2€ (Maison du handball).

Durant la Saison 2018-2019, il sera organisé des formations de dirigeants administratifs, arbitres, entraîneurs. C'est une obligation pour soutenir nos licenciés.

C. HATTE :

Notre mission, en tant que représentant des comités, est aussi de représenter les clubs qui nous ont élus.

Nous souhaitons être en copie des courriers envoyés aux clubs pour remplir pleinement notre mission.

Ces courriers devraient être envoyés à tous les membres du C.A.

Nous pouvons apporter notre soutien aux clubs en difficulté et tenter de faciliter la résolution des problèmes rencontrés par des discussions, des échanges.

A. RAMBAUX

Le tiers facturé correspond aux licences. Certains clubs ont déjà utilisé l'argent des licences à autre chose.

Jean-Pierre LEPOINTE :

Nous en sommes conscients mais souhaitons les aider à garder et gérer des finances saines.

Nous devons aider les clubs à fournir un service et un encadrement plus performants, afin qu'il puisse prétendre à un prix de licence correspondant à la qualité du service rendu.

C'est également un axe de travail pour notre école de dirigeants.

Il faut absolument devenir meilleurs sur l'encadrement des jeunes (en particulier moins de 11 et moins de 13), afin de pouvoir justifier une augmentation de prix de la licence dans le club par la qualité de l'accueil.

Nous devons travailler sur la qualification des dirigeants.

La Ligue va être responsable de ses formations, validées par la FFHB.



M.BESNOUIN :

Il y a plusieurs catégories de clubs qui ne paient pas en temps et en heure :

- Les clubs qui ont besoin d'aide dans la gestion
- Les clubs en difficulté qui ont pris contact afin de régulariser
- Les clubs qui ignorent les relances : il faudrait peut-être être plus ferme.

Jean-Pierre LEPOINTE :

En effet, on peut penser (mais ce n'est pas prouvé) que certains clubs se déchargent sur le financement des autres.

Au retour de l'AG FFHB, la semaine prochaine à l'île de la Réunion, nous reprendrons le dossier, et enverrons des lettres recommandées, si besoin, dans ces clubs. Nous pouvons les recevoir et échanger pour trouver des solutions. Nous étudierons les situations au cas par cas.

C.HATTE :

Les clubs doivent savoir qu'ils seront impactés par l'augmentation de la part comité des licences si la Ligue n'apporte pas d'aide financière.

Jean-Pierre LEPOINTE :

En effet, un travail a déjà été engagé en ce sens avec les cinq comités et il y aura évidemment aides aux comités qui sont dans la Ligue des Hauts-de-France et dans le Pacte de Développement.

M.BESNOUIN

Un travail a déjà été engagé sur les retombées financières du Pacte de développement. Les règles seront établies en mai en collaboration.

Jean-Pierre LEPOINTE :

Les comités bénéficieront bien évidemment des retombées du Pacte de Développement qui est signé par la Ligue, les cinq Comités et le Président de la FFHB.

A minima sur les sommes FOAD (désormais incluse dans le pacte) de l'an dernier.

Des règles de reversion et des solutions ont déjà et élaborées, envisagées, réfléchies, lors de la réunion des cinq présidents de Comités à Arras le 5 février et lors du Comité Directeur du 31 mars.

COMMISSIONS

CSR (A.LAVALAIRE)

Compte rendu de la dernière réunion qui a eu lieu à Angres, a été envoyé, nous remercions le comité 62 de son accueil.

Licences : A ce jour, Plus de 23800 licenciés (sans licences événementielles)
Le nombre de licenciés reste stable.
Malgré les résultats des équipes de France, nous nous attendions à une augmentation plus importante, mais les contraintes techniques et de salles nous contraignent à ne pas augmenter les effectifs.

Mutations : 1320 dont 26 en attente.

Conventions : Le document conventions saison 2018-2019 a été envoyé en début de semaine, mais nous devons attendre la publication FFHB avant de commencer à les enregistrer.
Pour les -18 Nationaux : date dépôt dossiers à la FFHB : fin juin 2018.
Il est à noter que la FFHB envisage une diminution de moitié du nombre d'équipes pour 2020.

CMCD : Comme annoncé, il n'y aura pas de sanction sur le socle technique. De plus, la mise à jour des techniciens dans Gesthand est complexe.
Pour le socle arbitrage, il est inquiétant de constater des manques alors que la saison est bientôt finie.

Equipements : Difficultés rencontrées avec la FFHB qui ne met pas à jour les caractéristiques des équipements.
Quatre nouvelles demandes formulées : priorité sur les clubs de Saint Pol/mer, Dunkerque.

CTA (C.CARON)

Formation :

Nous sommes en attente de la confirmation écrite de l'IFFE de la FFHB pour démarrer les formations de :

- Juge superviseur
- Accompagnateur de Juge Arbitre Jeune
- animateurs d'école d'arbitrage

Dès que la convention sera signée, priorité sera donnée :

- Aux clubs professionnels et/ou nationaux (formation en septembre 2019)
- Aux clubs régionaux et départementaux ensuite.

Les arbitres clubs devront s'investir dans les écoles d'arbitrage en tant que formateurs et accompagnateurs.

Gestion des Juges Arbitres :

Les désignations ont prioritairement été faites par bassin de vie pour réduire les frais.
Les défraiements ont été harmonisés.

Actuellement, 200 arbitres sont actifs et ont tous satisfait aux tests physiques et écrits.
L'accompagnement des jeunes arbitres est une priorité afin de renouveler les départs prévus d'arbitres.

Sur le territoire,

- 7 binômes de niveau national
- 2 binômes en formation pour accéder à ce niveau.

Point négatif cette saison sur les T2 (accédants à la région), un premier regroupement aura lieu courant mai.

Sollicitations :

Un binôme féminin Hauts-de-France appelé sur les Inter-ligues.

Plusieurs binômes engagés sur les Inter-comités.

Réforme de l'arbitrage :

Nouvelle organisation de la carte, refonte des grades.

Le territoire va devoir encadrer des niveaux de jeu supérieurs, donc la formation va devoir évoluer.

Le niveau d'exigence devra augmenter.

Jean Luc BOCQUILLON

Qu'en est-il de l'impact de la disparition annoncée des CDA en 2019 ?

C.CARON

Nous n'avons pas d'information à ce sujet et comme nous travaillons ensemble, il n'y aura pas d'incidence majeure.

La CTA Hauts-de-France fonctionne déjà de concert avec les CDA, dont les présidents ont intégré la CTA et sont parties prenantes et votantes ce qui est une avancée notable de travail en commun.

Jean-Pierre LEPOINTE

Cette disparition avait été votée à l'AG FFHB à Nancy, mais n'a pas été encore mise en place de manière écrite par les Statuts et Règlements Fédéraux.

DISCIPLINE (L. DESPRES)

Quarante deux dossiers ont été traités.

Le nombre de cas concernant les incivilités du public est en forte augmentation.

Quatre réunions sont prévues dans les deux prochaines semaines.



C. HATTE

Les cas de la Somme n'ont pas été traités ?

L. DESPRES

L'instruction du dossier nécessite l'utilisation de l'outil I-hand.

Ce qui n'est pas toujours le cas. Les rapports d'arbitres concernant la Somme sont envoyés manuellement avec très peu d'argumentaire, ils arrivent tardivement

Les cas mentionnés seront traités rapidement.

Les prochaines réunions pourront se faire en visioconférence.

C. CARON

La CTA et la discipline travaillent ensemble toutes les semaines.

Le rapport de l'arbitre est obligatoire sinon, il n'y aura plus de désignations.

Pour pouvoir juger les cas, il est important que les arbitres remontent les incidents intervenus de manière exhaustive, en précisant les termes exacts entendus et les ressentis.

L. MICHEL

Il existe parfois des arbitres qui n'osent pas faire de rapport.

Il faut que dans les clubs, il y ait des gens qui « protègent » les arbitres lors des rencontres.

C'est pourquoi un travail a été engagé sur le Fair-play et la formation de responsables de salle.

L. DESPRES

Tout membre de la Ligue, d'un Comité, de ce C.A. peut, lors d'une visite, établir un rapport sur des faits observés.

COC (V. CARRIERE)

Présentation des documents concernant les championnats jeunes.

A noter qu'il n'y aura pas de TQR en Septembre mais des tournois d'accession début juin.

C. HATTE

Quelle réponse a été apportée aux interrogations des clubs concernant les années d'âge en cours pour ces tournois ?

V. CARRIERE

Les joueurs de la saison en cours pourront participer aux tournois de fin de saison.

Notre politique est d'assurer une continuité de formation du joueur.

Jean-Pierre LEPOINTE :

L'ETR a travaillé sur la mise en place de ce championnat régional qui fonctionne très bien.

Tout a été réfléchi pour mettre en place des filières. Ce débat a déjà eu lieu lors de plusieurs réunions de COC et Comité Directeur en relation avec l'ETR, tous les acteurs comités et ligue sont d'accord sur les principes. Un club doit avoir une filière de formation des moins de 11 ans jusqu'aux moins de 18 ans.

CRL (I. LOMINET)

Un cas (Wahagnies /Arras) est recevable et sera traité.

DIVERS

PROJET METROPOLE LILLOISE

Une réunion a eu lieu le 10 avril, à laquelle ont été invités tous les clubs, des membres du Comité Directeur, l'ETR : Yohan DELATTRE et le Président des Hauts-de-France.

Il y a eu consensus des présents pour lancer très vite un projet d'équipes métropolitaines, performantes et pérennes dans cet ancien fief du handball qui représente 4 800 licenciés et 1 200 000 habitants.

Nous allons rencontrer rapidement les différentes instances : Villes et Métropole Lilloise. Le handball ne doit pas disparaître sur la Métropole Lilloise qui devrait porter d'ici deux ans, à minima, une équipe N1 M et une équipe D2 F.

Un Tournoi des 4 pays (U17 G) aura lieu du 22 au 27 octobre sur la Métropole Lilloise. Il sera couplé avec les Assises du Handball et une école d'entraîneurs.

La journée du samedi 27 octobre 2018 sera sanctuarisée en Région et si possible Comité pour libérer toutes nos dirigeantes et tous nos dirigeants. Deux matchs internationaux seront offerts samedi soir à la salle Cerdan (VILLENEUVE D'ASCQ).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Elle aura lieu le samedi 2 juin à Villeneuve d'Ascq, au stadium Nord.

Dans l'ordre du jour, la remise des récompenses et médailles sera avancée afin que tout le monde soit présent.

La séance est clôturée à 22h20.

Elodie IMERY

Valérie SMOGOR

Jean-Pierre LEPOINTE